

Consultation des détails des modules

Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 1 - FORIC1

Code du module:	FORIC1
Unité capitalisable:	Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement inclusifs (KORAR)
Profession:	Agent d'inclusion
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de prendre connaissance du niveau du développement cognitif des bénéficiaires en se référant à fiche d'observation et de l'analyser pour être en mesure d'indiquer des propositions d'assistance adaptées.
	Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti effectue deux observations et il les documente dans le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti est capable de documenter les indicateurs du développement cognitif d'un bénéficiaire dans des circonstances quotidiennes concrètes en se référant à une fiche d'observation et d'évaluer le niveau du développement.
- L'apprenti est capable d'expliquer son évaluation et/ou de répondre à des questions complémentaires.
- L'apprenti recommande ou il met en pratique des activités ou des jeux adaptés, permettant de soutenir le développement cognitif des bénéficiaires au quotidien.
- L'apprenti explique les matériaux utilisés et il détermine l'organe sensoriel correspondant.

SOCLES

- L'apprenti a intégralement documenté au moins une observation.
- La documentation de l'apprenti était en majorité complète et son évaluation était cohérente.
- L'apprenti a désigné au moins deux activités et deux jeux appropriés et adaptés à l'âge.
- L'apprenti a convenablement opté pour des matériaux et il a attribué les matériaux de manière cohérente à un organe sensoriel.

2

L'apprenti est capable de réunir des informations concernant le groupe de bénéficiaires de manière ciblée et de décrire bénéficiaire en détail.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti établit deux descriptions de personnes dans le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti se procure les informations requises à propos du groupe de bénéficiaires:
 - la désignation du groupe cible,
 - le nombre,
 - l'âge.
- L'apprenti décrit le bénéficiaire sélectionné sous plusieurs aspects:
 - son âge,
 - ses origines culturelles et linguistiques,
 - la phase de sa vie,
 - ses intérêts,
 - des observations concernant le bénéficiaire (ressources, aptitudes),
 - des besoins observés,
 - des particularités du bénéficiaire.
- L'apprenti identifie des données confidentielles:
 - les données personnelles de l'enfant et de ses parents (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur),
 - les informations internes (résultant de réunions en équipe, à propos de collègues de travail, extraites d'un journal de bord).

SOCLES

- Au moins une description de personnes était intégralement disponible.
- L'apprenti a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chacun des points du modèle.
- L'apprenti s'est appliqué à réunir des informations pour chacun des points du modèle et à les décrire aussi objectivement que possible.
- L'apprenti a considéré des données comme confidentielles de manière cohérente.

3

L'apprenti est capable de suivre les principes de la collaboration en équipe.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de désigner les principes de la collaboration en équipe et de les suivre dans des circonstances concrètes.
- L'apprenti participe activement au travail en équipe.

SOCLES

- L'apprenti a expliqué la majorité des principes de manière cohérente et il les a correctement suivis dans la majorité des circonstances.
- L'apprenti s'est appliqué à participer régulièrement et activement au travail en équipe.

4

L'apprenti est capable pratiquer une activité pédagogique d'une durée adaptée aux bénéficiaires et de l'analyser dans le carnet d'apprentissage.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti pratique l'activité pédagogique planifiée en cours avec un groupe de bénéficiaires.
- L'apprenti analyse la planification ainsi que la mise en pratique et, le cas échéant, il propose des améliorations dans le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a expliqué la majorité des principes de manière cohérente et il les a correctement suivis dans la majorité des circonstances.
- L'apprenti s'est appliqué à participer régulièrement et activement au travail en équipe.

5

L'apprenti est capable de documenter une analyse de son développement professionnel en répondant aux différents énoncés dans le carnet d'apprentissage du troisième semestre.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti répond à l'ensemble des énoncés par écrit pour documenter son développement professionnel.

SOCLES

- L'apprenti a intégralement répondu à la majorité des énoncés.